



Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 26 mai 2025

**Vœu relatif au réaménagement des boulevards Beaumarchais,
des Filles du Calvaire et du Temple**

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant la politique ambitieuse de rééquilibrage des usages de l'espace public mise en œuvre depuis plusieurs années à Paris ;

Considérant le réaménagement de la place de la Bastille en 2019-2020 ;

Considérant que ce projet a permis de rendre toute leur place aux piétons sur un espace autrefois grandement dévolu aux circulations motorisées ;

Considérant les difficultés de circulation collectivement partagées sur les boulevards Beaumarchais, des Filles du Calvaire et du Temple et qu'il convient de réaliser des ajustements pour fluidifier la circulation sur ces boulevards, et notamment celle des bus ;

Considérant les difficultés de circulation observées rue du Chemin Vert, notamment les remontées de file entre le boulevard Beaumarchais et la rue Moufle, qui nécessitent une requalification globale de cette rue pour mieux répartir les flux et sécuriser les cheminements piétons et cyclables ;

Considérant les objectifs du Plan Vélo 2021-2026 de la Ville de Paris visant à favoriser les mobilités actives et le projet de création d'une vélo-rue rue du Chemin Vert, dont l'un des volets comprend l'inversion du sens de circulation entre l'avenue Parmentier et le boulevard de Ménilmontant pour réduire le trafic de transit ;

Considérant la réalisation d'un aménagement cyclable mis en place début 2024 dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques sur les boulevards Beaumarchais, Filles du Calvaire et du Temple côté 11^e ;

Considérant les études déjà menées par les services de la Ville de Paris, en particulier la Section Territoriale de Voirie Nord-Est et le PC Lutèce sur les temps de feux au débouché de la place de la Bastille ;

Considérant l'expérimentation de la fermeture du boulevard Richard Lenoir les jours de marché entre les rues du Chemin Vert et du Pasteur Wagner depuis 2022, et les retours positifs de la communauté éducative et des riverains sur l'apaisement observé, notamment en termes de sécurité pour les enfants de l'école maternelle du n°13 Richard Lenoir ;

Considérant que cette fermeture, permettant une augmentation du temps de feu vert sur le boulevard Beaumarchais à l'entrée de la place de la Bastille a amélioré la situation en retardant l'heure de saturation du boulevard sans pour autant la supprimer ;



Considérant la volonté de la Ville de Paris de transformer le boulevard Richard Lenoir en un espace apaisé, avec la création d'une rue aux enfants ;

Considérant les réunions publiques et concertations sur ces projets et le consensus sur la nécessité de fluidifier le trafic routier sur le secteur Beaumarchais / Bastille / Chemin Vert ;

Considérant qu'il est nécessaire de faciliter la circulation des bus, mode de transport essentiel pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les familles et les usagers du quotidien, en garantissant leur accessibilité ;

Considérant les rendez-vous et échanges avec les collectifs de riverains menés avec la Mairie de Paris Centre, autour de la mise en œuvre d'un projet ambitieux comprenant notamment l'étude de la mise en sens unique (sauf bus) des boulevards Beaumarchais, des Filles du Calvaire et du Temple ; ces aménagements permettront d'y fluidifier le trafic ;

Considérant le potentiel d'aménagement des contre-allées des boulevards Beaumarchais, des Filles du Calvaire et du Temple ;

Sur proposition des élu.e.s du groupe Paris 11 en Commun ;

EMET LE VŒU :

Que la Ville de Paris, conformément aux engagements pris lors des réunions publiques et des concertations sur les projets pour ce secteur, engage une refonte globale du plan de circulation du secteur Bastille, incluant les boulevards Beaumarchais, des Filles du Calvaire, du Temple et Richard Lenoir, afin de réduire le trafic et d'améliorer la lisibilité des itinéraires pour tous les usagers (bus, piétons et cyclistes), et de fluidifier les échanges sur la place de la Bastille ;

Qu'ainsi soient étudiés :

- La mise à sens unique (sauf bus) des boulevards Beaumarchais, des Filles du Calvaire et du Temple pour apaiser les boulevards et y améliorer le fonctionnement des lignes de bus ;
- Le rétablissement du tourne-à-gauche depuis le boulevard Beaumarchais vers la place de la Bastille, afin de mieux répartir les flux ;
- La création de pistes cyclables unidirectionnelles de chaque côté des boulevards Beaumarchais, des Filles du Calvaire et du Temple, afin d'assurer une infrastructure pérenne, sécurisée et lisible pour les cyclistes ;
- Le traitement des contre-allées des boulevards de manière qualitative, avec une attention particulière portée à la végétalisation des pieds d'arbres et à la désimperméabilisation des sols.

Résultat des votes :

Pour : Les élu.e.s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, et du groupe Communiste et Citoyen.

Abstention : Les élu.e.s du groupe Changer Paris.

Ne prend pas part au vote : Les élu.e.s du Groupe Ecologiste du 11^e,

Le vœu est adopté à l'unanimité